

NYONS

Située en [Drôme provençale](#), aux confins des [Alpes](#) du [Dauphiné](#) et des [Baronnies](#) la commune est entourée de moyennes montagnes dont les plus hautes culminent à près de 1 000 mètres : Essailon, Garde-Grosse, Saint Jaumes et Vaux. Ces reliefs forment un hémicycle circulaire (cirque) qui s'ouvre au couchant en éventail sur la vallée aval de l'[Eygues](#). Ces contre-forts lui confèrent un micro-climat exceptionnel.

La Promenade de la Digue, va du Pont de l'Europe au passage à Gué de la Sauve, en longeant l'Eygues. Elle assure la continuité entre la vieille ville et la ZA Les Laurons qui va maintenant au-delà du 4^{ème} pont, le Pont des Baronnies.

Nyons est une petite ville nichée au cœur d'une cuvette naturelle, au bord de la rivière d'[Eygues](#), affluent du [Rhône](#), qu'elle rejoint à [Orange](#). Elle est également traversée par un affluent de l'[Eygues](#)¹, la [Sauve](#)

Monuments et lieux remarquables

Sites et quartiers

- Le **quartier des Forts** : ce quartier a été organisé à la fin du [XIII^e siècle](#) ou au début du [XIV^e siècle](#) autour de deux rues, l'actuelle rue des Petits Forts à l'est et la rue des Grands Forts à l'ouest, cette dernière étant en grande partie couverte par des maisons d'habitation. Il conserve en grande partie une allure médiévale. La crête est dominée par deux tours du XIII^e siècle, la tour Randonne transformée en chapelle au [XIX^e siècle](#) et la tour dite Dauphine (propriété privée). Ce quartier ouvrait sur la ville par deux portes vers le sud, le portail Corcosson, qui existe encore (entrée de la rue des Grands Forts) et le portail Gérenton (rue des Petits Forts) dont il ne reste que quelques traces. Le portail Corcosson, qui passe sous le château féodal, est surmonté de trois écussons, dont un représente les armes du Dauphin (inscrit à l'[inventaire supplémentaire des monuments historiques](#)). Ce quartier était terminé au nord par le château delphinal, construit au XIV^e siècle et dont il ne reste que deux tours et quelques traces de murs extérieurs.
- La **place du Docteur Bourdongle** dite **Place des Arcades** (site inscrit) était une des places de Nyons consacrée au marché ou aux foires de Nyons. Elle fut probablement créée au XIV^e siècle. Elle est bordée d'arcades, à l'instar de celle de [Buis-les-Baronnies](#). Au sud-est, se trouve l'ancien hôtel particulier de la famille de la Tour-Gouvernet de La Charce, dont plusieurs membres furent gouverneurs de Nyons. C'est à cette famille qu'appartient [Philis de La Charce](#). Au nord, à côté de la porte Saint-Jacques, une maison abritait la cour de justice dès le XIV^e siècle. Elle fut par la suite appelée « maison du roi ». Cette place a bénéficié d'un réaménagement complet qui a été distingué en [2006](#) par l'attribution d'une [équerre d'argent](#) par le Moniteur.

- La **place du Champ-de-Mars** (ou **Place de la Libération**) et sa fontaine : ancien lieu du jeu de paume, le conseil municipal acquiert le 15 mai 1824 cette place et la place du Champ-de-Mars est créé, puis agrandie. La fontaine monumentale est construite en pierres de taille de [Chomérac](#) à la fin de [1871](#).
- La **grotte des Huguenots**, au *Serre de Reynier* : refuge des assemblées de protestants nyonsais, et ensuite des républicains nyonsais opposés au [coup d'État du 2 décembre 1851](#).

Monuments civils



Le [pont de Nyons](#).



Porte Saint Jacques

Le [pont roman de Nyons](#) enjambant l'[Eygues](#) (ou Aygues) : inauguré en [1409](#) par l'évêque de Vaison, le pont relie les deux rives de l'Eygues. Le pont était bien gardé par une redoute élevée à chaque extrémité, et la tour du péage qui occupait le centre du pont (classé [monument historique](#)¹⁰).

- Le **château féodal** dit **château vieux** au [XVI^e siècle](#) : construit sur le rocher du Maupas, il terminait, du côté nord, le quartier des Forts. Les bâtiments actuels, visibles depuis la rue des Grands Forts, datent pour l'essentiel du milieu du XVI^e siècle (grandes salles au-dessus d'un passage couvert, fenêtres à [meneaux](#)), lorsque le bâtiment à vocation militaire fut transformé en résidence de plaisance. Devenu propriété communale lorsque les Nyonsais rachetèrent la seigneurie en [1626](#), le château fut converti en presbytère en [1731](#) puis vendu aux enchères publiques en [1779](#). Restauré à partir du début des [années 1960](#), il est aujourd'hui propriété privée. Le passage de la rue des Grands forts et les armoiries placées à l'entrée de ce passage sont inscrits au titre des monuments historiques.
- La **porte de la Pomme** et l'**ancien clocher** : elle tirerait son nom d'une pomme sculptée dans son arc d'ouverture, aujourd'hui disparu. Elle jouxtait la tour du clocher dont les premiers niveaux, voutés, ont été construits au [XIV^e siècle](#). Le clocher primitif fut édifié en [1352](#). Une pyramide surmontait l'édifice qui fit place, après sa destruction en [1785](#) par un ouragan, à la « cage de fer » actuelle.
- La **porte Saint-Jacques** : la tour qui mesurait environ 50 mètres de circonférence et une hauteur de 15 mètres, fut cédée par la ville à la caisse d'amortissement en vertu de la loi du 20 mars [1813](#), qu'avait motivée la pénurie du Trésor impérial. Ladite caisse la fit vendre aux enchères publiques le 30 juin [1814](#). Elle fut adjugée au prix de 31 francs à Jean-Baptiste Villard, maçon, qui la démolit.

- Les **vieux moulins** et la **savonnerie** : au pied du pont roman de Nyons, au bout de la promenade de la Digue, des vieux moulins des [XVIII^e](#) et [XIX^e siècles](#) peuvent être visités, ainsi qu'une savonnerie datée des [années 1730](#). Leur présence est liée à l'existence d'une [oliveraie](#) importante et ancienne dans le nyonsais. Les vestiges de la savonnerie sont les plus anciens actuellement conservés en [France](#) : on peut y repérer les *piles* destinées à conserver l'huile claire et lampante et les bacs pour la lessive, les traces des fourneaux, les *mises* réservées à un premier séchage du [savon](#). Les moulins conservés permettent de comprendre la succession des opérations liées à l'[huile d'olive](#), du broyage des olives par une [meule](#) au pressage et à la décantation pour séparer l'huile de l'eau. Ils sont ouverts à la visite tous les jours entre mai et octobre.
- Le **musée de l'olivier** présente un inventaire de l'outillage traditionnel nécessaire à la culture de l'olivier et à la fabrication de l'huile. On peut y voir de nombreux objets, comme des lampes, se rapportant aux utilisations multiples de celle-ci.

Monuments religieux



La [Tour Randonne](#), appelée aussi la **chapelle de Bon Secours** située sur les hauteurs du quartier des Forts : le 21 octobre [1862](#), M.L Francou, curé de Nyons, se rendit acquéreur de l'antique tour Randonne et la fit convertir en chapelle. La première messe y fut célébrée le [14 août 1864](#). Sur le vieux donjon se dresse une pyramide de trois étages d'arcades à quatre faces ornées de statues. Elle soutient une statue colossale de la Vierge. Le monument, en y comprenant la tour Randonne elle-même, mesure 24 mètres de hauteur et domine toute la vallée. La tour Randonne fut jadis construite par Randonne de Montaubant en [1280](#), rattachant ainsi sa baronnie à Nyons. Un tabernacle du [XVII^e siècle](#) est classé au titre des [monuments historiques](#).

- L'ancien **monastère Saint-Césaire** : au nord de l'église, un grand bâtiment, réaménagé au milieu du [XVIII^e siècle](#), est celui de l'ancien monastère Saint-Césaire de Nyons, rattaché dès [972](#) à l'[abbaye Saint-Césaire d'Arles](#). Ce prieuré fut le seigneur majeur de Nyons jusqu'en [1317](#), avant de transmettre ses droits au pape. Le bâtiment actuel renferme un des rares escaliers du XVIII^e siècle de la ville. À l'est, une porte d'entrée sculptée, datée du XVIII^e siècle, ouvrait sur une rue, aujourd'hui élargie et devenue la place Saint-Césaire. Au [XIX^e siècle](#), ce bâtiment a abrité la mairie, la sous-préfecture et le tribunal d'instance. Il sert aujourd'hui de « maison des services publics ».
- L'**église Saint-Vincent** et les **tableaux de l'ancien couvent des Récollets** : l'église Saint-Vincent de Nyons est mentionnée dès la fin du [X^e siècle](#). Toutefois, l'édifice actuel a été reconstruit au cours de la première moitié du XVII^e siècle, après les destructions liées aux guerres de religion. Sa large nef conserve une allure [romane](#). Plusieurs tableaux remarquables y sont conservés. Ils datent de la première moitié du XVII^e siècle. Ils provenaient d'un ancien couvent de récollets (actuel Temple) : deux œuvres attribuées à des peintres du [Velay](#), Jean et [Guy François](#), inspirés par [Le](#)

[Caravage](#) (*L'adoration des Bergers et Saint-Bonaventure*) ; un tableau de Guillaume Perrier, frère de [François Perrier](#), *Les deux familles du Christ* ; quatre tableaux d'un peintre de la première moitié du XVII^e siècle, inspiré notamment par l'[école vénitienne](#) (*L'enterrement du Christ, le Christ chez Marthe et Marie, le Christ et Marie-Madeleine*, ainsi qu'un *Ecce Homo*). Le tabernacle de l'autel de la chapelle Saint-Joseph est l'œuvre d'un sculpteur originaire de [Rouen](#), Pascal Jouvenet, qui fut moine récollet à Nyons et qui réalisa des tabernacles d'autres couvents de récollets (chapelle de l'hôpital local de [Bourg-Saint-Andéol](#), église de [Montferrand](#)). Plus de quinze toiles sont classées au titre des monuments historiques.

- Le **mausolée de [Philis de La Charce](#)** dans l'église paroissiale : élevé le 19 février [1857](#). Les récits relatent les exploits de Philis barrant la route aux troupes du [duc de Savoie](#) qui, en [1692](#), étaient sur le point d'occuper l'ouest des [Baronnies](#).
- Le **temple** : le temple protestant a été installé au début du [XIX^e siècle](#) dans l'ancienne église du couvent des Récollets de Nyons, alors que le reste du monastère était transformé en hôpital. Cette église commencée au cours des [années 1640](#) fut consacrée en [1660](#). Son architecture classique est sobre : les trois travées de la nef se terminent par un chœur carré placé à l'ouest. Lors de la transformation de l'église en temple, aucune modification majeure n'a été faite si ce n'est que l'ancienne chapelle de la Vierge, située au sud du chœur, a été séparée du reste de l'église pour devenir la chapelle de l'hôpital. Jusqu'à la fin des [années 1960](#), l'entrée se faisait par deux portes : une à l'est qui subsiste et une autre au nord qui a disparu depuis la construction d'une salle paroissiale.
- La **chapelle Notre-Dame de Chausan** : cette chapelle, située sur un site occupé à l'[époque gallo-romaine](#), est le dernier vestige d'un édifice religieux plus grand, mentionné dès le [XIII^e siècle](#). Elle fut donnée au monastère Saint-Césaire de Nyons, dépendant de l'abbaye Saint-Césaire, en [1272](#), par l'évêque de Vaison. Brûlée lors des guerres religieuses, elle resta en ruine pendant plus d'un siècle et fit place à la petite chapelle actuelle.
- L'**ancien monastère** au *quartier Saint-Pierre* : les sarcophages et vestiges de toutes sortes que l'on y a trouvés, nous apprennent qu'une agglomération y exista dès la plus haute antiquité. Une tradition historique locale veut que ce soit à cet endroit que [Saint-Césaire](#) fonda, au commencement du [VI^e siècle](#), le monastère qui devait exercer des droits de suzeraineté sur la ville de Nyons jusqu'au début du [XIV^e siècle](#) et y percevoir la dîme jusqu'à sa suppression en [1789](#). À la fin du X^e siècle, une chapelle dédiée à Saint Pierre, située dans la villa de Patennatis, y est déjà mentionnée.